



POUR AFFICHAGE

DATE : 12 septembre 2019

OFFRE INTERNE ET EXTERNE

NO AFFICHAGE P19-20-09

**POSTE DE PROFESSIONNEL OU DE PROFESSIONNELLE
ORTHOPÉDAGOGUE
POSTE (3 JOURS/SEMAINE) ÉCOLE SECONDAIRE L'ODYSSÉE
REMPLACEMENT (1 JOUR/SEMAINE) ÉCOLE SECONDAIRE FÉLIX-LECLERC
28 HEURES SEMAINE**

Nature du travail

L'emploi d'orthopédagogue comporte plus spécifiquement, d'une part, le dépistage, l'évaluation et l'accompagnement des élèves qui présentent ou qui sont susceptibles de présenter des difficultés d'apprentissage ainsi que l'identification de leurs besoins et de leurs capacités. D'autre part, l'emploi consiste à la conception et à la réalisation de programmes de rééducation visant à corriger des difficultés d'apprentissage sur le plan des habiletés cognitives ou des compétences ainsi qu'un rôle-conseil et de soutien auprès des enseignants, des autres intervenants scolaires et des parents.

Quelques attributions caractéristiques

L'orthopédagogue :

- Participe à l'élaboration et à la mise en application du plan de travail du service d'orthopédie tout en respectant les encadrements éducatifs et administratifs, tant au niveau des établissements que de la Commission scolaire.
- Contribue au dépistage et à la reconnaissance des élèves vivant des difficultés, et ce, dans une optique de prévention et d'intervention. Il procède à l'évaluation des difficultés d'apprentissage de l'élève en recueillant de l'information auprès des intervenants et des parents ainsi qu'en l'observant dans différentes situations et en utilisant les tests appropriés.
- Participe avec l'équipe multidisciplinaire à l'élaboration et à la révision du plan d'intervention de l'élève en y intégrant, s'il y a lieu, son plan d'action. Il participe au choix des objectifs et des moyens d'intervention. Il collabore avec les autres membres de l'équipe à la concertation et à la coordination des interventions ainsi qu'à l'évaluation de l'atteinte des objectifs.
- Participe avec les enseignants à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies et des projets visant à aider les élèves qui présentent ou sont susceptibles de présenter des difficultés d'apprentissage.
- Accompagne et conseille les autres intervenants scolaires et les parents des élèves en difficulté d'apprentissage. Il leur propose des stratégies pour intervenir auprès de ces élèves, les guide dans le choix d'attitudes et d'approches pour faciliter la démarche d'apprentissage. Il planifie, organise et anime des activités de formation.
- Conçoit, élabore et adapte du matériel en fonction des besoins et des capacités de l'élève. Il peut regrouper les élèves présentant des difficultés communes et rencontre ces groupes dans des activités spécifiques. Il peut privilégier des rencontres individuelles pour certains élèves. Il peut aussi choisir d'intervenir auprès de ces élèves à l'intérieur de la classe. Il analyse et évalue les progrès de l'élève.
- Conseille le personnel d'encadrement, rédige des rapports d'expertise, d'évaluation, de bilan et d'évolution, de situation. Il fait des recommandations appropriées pour soutenir la prise de décision.
- Conseille et soutient les intervenants scolaires en matière d'intégration d'élèves en classe ordinaire et leur propose des moyens d'intervention ou des activités appropriées à la situation de l'élève. (Exemple : aide technologique)
- Établit et maintient une collaboration avec les organismes partenaires. Il communique avec les autres intervenants concernés pour obtenir ou fournir des avis et des renseignements. Il peut diriger l'élève ou ses parents vers des ressources appropriées à la situation et aux besoins.
- Prépare et assure la mise à jour des dossiers selon les règles définies par la Commission scolaire. Il fait la rédaction des notes évolutives de ses suivis ainsi que le bilan des interventions et en fait l'évaluation.

Qualifications requises :

Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment :

- En orthopédie
- En adaptation scolaire

Les équivalences d'études et les expériences de travail effectuées à l'extérieur du Québec ou du Canada selon les normes établies sont considérées.

Dépôt de candidature :

Pour le personnel déjà à l'emploi de la CSDA

Toute personne intéressée devra acheminer son curriculum vitae à M^{me} Karine Leblanc en indiquant le titre et le numéro d'affichage **P19-20-09** par télécopieur au 450 492-3435 ou par courriel à cvprofessionnel@csda.ca.

Pour les candidats de l'externe

Vous devez obligatoirement procéder à la création de votre dossier à partir de la demande d'emploi en ligne paraissant sur notre site, sous la rubrique *Postuler à la CSDA*, en indiquant le titre et le numéro d'affichage **P19-20-09**. Vous devez également joindre votre curriculum vitae et nous fournir votre brevet d'enseignement.

Lieu de travail :

École de l'Odysée
2201, rue de la Jonquille
Terrebonne

Supérieure immédiate :

Madame Stéphanie Chapleau
Direction adjointe
Service des ressources éducatives

Traitement annuel (Selon l'expérience et la scolarité)

Minimum : 46 114,07 \$
Maximum : 82 585,28 \$

Date limite du concours :

Le 18 septembre 2019

Seules les personnes convoquées en entrevue recevront une réponse. Toutes les demandes seront traitées confidentiellement.

La Commission scolaire des Affluents applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leur besoin.